CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 012 • 2e SESSION • 41e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 24 février 2014

Président

M. Rodney Weston

Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 24 février 2014

● (1535)

[*Traduction*]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): La séance est ouverte. J'aimerais remercier notre invitée de sa présence devant le comité.

Madame Salmon, je sais que vous êtes une habituée de notre comité, et nos procédures n'ont pas beaucoup changé.

Cela étant dit, je vous souhaite la bienvenue. Vous pouvez faire votre exposé.

Mme Ruth Salmon (directrice exécutive, Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture): Merci, monsieur le président. Merci de votre invitation.

Je n'en suis pas à ma première présence, mais il y a quelques nouveaux visages. Je suis ravie d'être là.

Je vais lancer ma présentation.

Le président: Nous suspendrons les travaux jusqu'à ce que vous soyez prête.

● (1535)

(Pause)

● (1540)

Mme Ruth Salmon: Merci beaucoup, monsieur le président.

Pour ceux qui ne le savent pas, nous sommes une association sectorielle nationale dont le siège social est à Ottawa. Nous représentons les intérêts des aquaculteurs canadiens, des producteurs et des fournisseurs canadiens d'aliments pour animaux, ainsi que des associations provinciales de pisciculteurs et de conchyliculteurs.

J'examinerai l'AECG — c'est évidemment la raison de votre invitation — et ses avantages pour notre industrie. Par contre, j'aimerais d'abord jeter un coup d'oeil sur l'aquaculture dans le monde et l'immense potentiel de cette industrie, parce que c'est très pertinent à notre discussion. L'aquaculture est l'industrie alimentaire dont la croissance est la plus rapide au monde avec un taux de croissance annuel de 6 à 7 %. Il s'agit d'un énorme taux de croissance annuel. Vous vous demandez peut-être ce qui explique une telle augmentation de la demande.

La FAO a un message sans équivoque concernant la demande alimentaire mondiale. Elle nous dit que nous avons collectivement un énorme défi à relever si nous voulons parvenir à assurer la sécurité alimentaire pour une population qui va dépasser les 9 milliards d'habitants d'ici 2050, ce qui représente une augmentation de 34 % par rapport à la population actuelle. La FAO prévoit aussi qu'il faudra 50 millions de tonnes de produits de la mer de plus pour répondre à la demande, et nous savons que l'industrie de la pêche sauvage peut répondre à moins de la moitié de la demande. Lors de notre assemblée annuelle en novembre, le directeur général de la FAO, M. Arni Mathiesen, a dit qu'étant donné que le Canada est un pays avancé et soucieux de l'environnement, nous avons la possibilité de montrer la voie à suivre. Il faut diffuser le savoir, assurer des investissements et contribuer de façon considérable à l'atteinte de notre but commun, à savoir la sécurité alimentaire mondiale.

D'autres organisations internationales influentes commencent à voir les avantages de l'aquaculture. Dans un nouveau rapport, la Banque mondiale estime qu'en 2030, 62 % des produits de la mer que nous consommerons seront issus de l'élevage pour répondre à l'accroissement de la demande.

En décembre, l'ACIA a accueilli favorablement les recommandations contenues dans la récente étude du Conference Board du Canada sur la façon d'améliorer la viabilité économique des industries canadiennes des produits de la mer. Cette étude confirme que les produits de l'aquaculture ont un rôle vital à jouer dans la production alimentaire canadienne de demain et qu'ils représentent une occasion unique de créer de nouveaux emplois et de stimuler la croissance. Nous sommes très heureux de constater que le rapport du Conference Board, à l'instar de vos recommandations dans votre rapport sur l'aquaculture en parcs clos, prône la création d'une loi fédérale sur l'aquaculture pour favoriser une hausse de la croissance, de l'emploi, des revenus d'investissement et des débouchés à l'exportation.

L'étude du Conference Board soulignait en outre qu'il est important du point de vue de la santé et de la nutrition d'augmenter la part des produits de la mer dans le régime alimentaire des Canadiens. Il est bien établi que les produits de la mer contribuent à la santé humaine, mais les Canadiens ne consomment même pas la quantité minimale recommandée par Santé Canada. Par un meilleur accès aux produits et une sensibilisation accrue aux bienfaits pour la santé et aux qualités nutritives des produits de la mer, notre industrie peut contribuer à réduire les coûts des soins de santé, ce qui représente un autre avantage pour l'économie canadienne.

Pour ce qui est du portrait actuel de l'aquaculture, la valeur actuelle de l'industrie est évaluée à un peu plus de 2 milliards de dollars et emploie plus de 14 000 travailleurs à temps plein. Nous avons des exploitations aquacoles dans toutes les provinces et au Yukon. Le gros de notre production provient des deux côtes, mais nous sommes présents dans l'ensemble des provinces. Notre industrie représente le tiers de la valeur totale de la production des pêches au Canada. Nous exportons environ 80 % des produits de l'aquaculture.

Par contre, bon nombre d'entre vous savent que le Canada pourrait en faire beaucoup plus. L'industrie canadienne de l'aquaculture a pris rapidement de l'expansion entre le début des années 1980 et la fin des années 1990, mais depuis, malgré quelques îlots de croissance ici et là au pays — notamment à Terre-Neuve —, sa croissance globale a essentiellement été stagnante. Malgré les énormes avantages concurrentiels dont jouit le Canada, sa part du marché mondial du poisson d'élevage a diminué de 40 % au cours de la dernière décennie. Plus que 0,2 % de la production aquacole mondiale provient du Canada. Pendant que notre croissance stagnait, d'autres producteurs en Nouvelle-Zélande, en Norvège, en Écosse et au Chili nous ont devancés. En conséquence, nos collectivités rurales n'aspirent plus à prospérer davantage, nos fabricants de produits alimentaires perdent des débouchés à l'exportation, et notre économie passe à côté d'une croissance potentielle. C'est non seulement une occasion ratée pour le Canada, mais à un moment où la demande alimentaire mondiale est énorme, c'est aussi une occasion ratée pour la planète tout entière.

● (1545)

On se demande naturellement ce qui explique ce marasme.

Le principal défi auquel est confronté le secteur canadien de l'aquaculture réside dans la série de règlements complexes en vigueur qui restreignent la croissance et limitent les investissements. L'essor rapide du secteur dans les années 1980 et 1990 a entraîné l'adoption d'une multitude de règlements fédéraux, provinciaux et municipaux, dont bon nombre ont été mis en oeuvre avant même que l'aquaculture commerciale gagne en importance. À cause de cette approche disparate, beaucoup de politiques et de règlements en place sont réactifs et inefficaces.

Comme vous êtes bon nombre à le savoir, notre industrie est régie par la Loi sur les pêches, qui a été conçue pour gérer les espèces sauvages et non une production alimentaire novatrice. Le mot « aquaculture » n'apparaît même pas dans le libellé de la loi. L'adoption de ce texte de loi remonte à la Confédération, à l'époque où l'aquaculture commerciale n'existait pas encore.

Lorsque nous examinons les causes du marasme de l'industrie, il faut souligner que l'industrie ne demande pas de réduire le nombre de règlements; nous sommes une industrie alimentaire, et la présence de règlements est très importante. Nous demandons des règlements plus efficaces et plus rationnels. En réponse à un tel besoin, notre industrie a lancé en 2012 une vaste stratégie nationale de croissance de l'aquaculture qui prône des changements législatifs, réglementaires et stratégiques. La prochaine diapositive montre la croissance projetée dans notre industrie si l'on donne suite à notre demande de réforme législative, réglementaire et stratégique. Vous pouvez voir les investissements considérables qui nous attendent au Canada au cours des 5, 10 et 15 prochaines années.

Par exemple, au cours des cinq premières années, la diapositive montre — la production actuelle est de 160 000 tonnes — que nous pourrions atteindre une production de 200 000 tonnes, et ce, sans même augmenter notre empreinte; il suffit d'adopter des modifications et de rendre le tout plus efficace. Après 10 et 15 ans, les nouvelles exploitations entraîneraient une augmentation importante de la croissance et des emplois au Canada.

Cette croissance prévue aura non seulement une incidence positive sur l'emploi et l'activité économique dans les collectivités rurales et côtières, mais elle nous permettra aussi de tirer parti des accords commerciaux comme l'AECG.

Maintenant que nous avons un aperçu du potentiel de l'aquaculture et du retard que le Canada accuse, examinons de plus près l'AECG. Pour notre industrie, l'UE est le plus grand marché d'importation de produits de la mer au monde, et c'est un marché en croissance. Ce n'est pas seulement le cas pour l'industrie de l'aquaculture. La valeur des exportations canadiennes de poissons et de produits de la mer dans les pays de l'UE s'élève actuellement à 400 millions de dollars.

Ces exportations sont assujetties à des tarifs douaniers moyens de 11 à 25 %, ce qui rend difficile l'accès au marché. En fait, je discutais avec un membre ce matin qui produit du caviar d'esturgeon, et il m'a dit que ses produits sont assujettis à un tarif douanier de 20 %, alors que le caviar européen qui entre au Canada est assujetti à un tarif douanier de 3 %. Avec l'AECG, on nous dit que 96 % des tarifs douaniers seront éliminés à la signature de l'accord et que les autres le seront d'ici sept ans. Ce sont évidemment des nouvelles très encourageantes, et nous espérons que ce sera en fait ce qui se passera.

Quels sont la situation actuelle et les débouchés à court terme? Comme vous pouvez vous l'imaginer, le potentiel limité d'augmentation de la production de produits de la mer d'élevage au Canada nous oblige à détourner les produits destinés aux marchés existants en vue d'approvisionner de nouveaux marchés. Or, non seulement l'offre est limitée, mais en plus les tarifs douaniers sont élevés. Dans un tel contexte, il est facile de comprendre pourquoi l'UE n'a jamais été un marché d'exportation prioritaire pour notre industrie. Toutefois, avec l'entrée en vigueur de l'AECG, les entreprises qui font actuellement des affaires dans les pays de l'UE s'emploieront à étendre leurs activités. Voici les secteurs qui ont manifesté un tel intérêt: les secteurs du saumon d'élevage — en particulier les produits à valeur ajoutée —, de la morue charbonnière, des huîtres et du caviar d'esturgeon. Toutefois, si l'on permet à l'industrie canadienne de prendre de l'expansion, l'UE deviendra un nouveau marché naturel pour les produits d'élevage haut de gamme à valeur ajoutée. Il en résultera aussi de nouveaux emplois au Canada, parce que les produits à valeur ajoutée nécessiteront plus de main-d'oeuvre.

Notre association appuie et applaudit le travail du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'AECG. Toutefois, notre industrie doit afficher une croissance et une compétitivité accrues pour vraiment mettre à profit ce nouveau débouché. L'aquaculture au Canada offre des possibilités incroyables. La collaboration nous permettra de redonner vie à la dynamique industrie canadienne de l'aquaculture et de tirer pleinement profit de tous les avantages pour l'économie, l'environnement et la santé publique qui découlent d'une industrie des produits de la mer d'élevage concurrentielle, viable et prospère.

● (1550)

Selon nous, cela exigera une réforme réglementaire — nous y travaillons déjà avec le MPO —, une loi nationale sur l'aquaculture et une vision concernant la croissance.

Merci, monsieur le président. Je serai ravie de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, madame Salmon.

Commençons par une série de questions de 10 minutes.

Monsieur Chisholm.

M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Salmon, nous sommes ravis de vous accueillir au comité.

Je dois par contre avouer que j'aurais aimé avoir une discussion exhaustive sur l'aquaculture et ses avantages et ses inconvénients. Vous nous avez présenté des renseignements dont j'étais déjà au courant, et le potentiel de croissance et d'expansion de l'industrie au Canada et dans le monde ne cesse de m'impressionner.

Certains diront qu'une telle expansion apporte bien entendu son lot de problèmes. Le rapport de la Commission Cohen relativement à la situation sur la côte Ouest comportait une partie — dans le rapport définitif du commissaire — concernant la pisciculture, l'aquaculture dans des parcs en filet et les répercussions. C'était intéressant.

Voici ce que j'ai surtout retenu du commissaire. À la suite des témoignages entendus, il ne pouvait pas nier la présence de répercussions. C'était à divers degrés. Il a ensuite fait des recommandations, et nous espérons toujours pouvoir en discuter de manière plus approfondie. Il y a aussi des problèmes sur la côte Est. Certains de mes collègues auront des questions à cet égard.

Je veux souligner que c'est un enjeu important au pays, et un enjeu... J'aurais aimé avoir aujourd'hui devant le comité des gens qui participent directement aux activités aquacoles, des personnes qui font de la pêche traditionnelle et qui ont des réserves, des scientifiques et des gens qui s'occupent des règlements; nous aurions ainsi pu avoir une véritable discussion exhaustive sur l'industrie et ses activités qui se mêlent à ce qui se fait sur nos côtes et en eau douce.

Ce n'est pas le sujet de notre séance. Nous sommes ici pour discuter de l'AECG. Je suis ravi de vous avoir entendu soulever certains points au sujet de la question du marché. C'est bien entendu important. Nous devons nous assurer d'avoir une certaine idée de la manière dont nous nous prendrons à ce sujet et de le faire correctement. Toutefois, les marchés sont aussi d'une grande importance.

Quelque chose pique ma curiosité... L'Écosse et la Norvège, par exemple, le font depuis beaucoup plus longtemps que nous. Vous avez mentionné le caviar d'esturgeon et vous avez dit que nos producteurs canadiens devaient payer des tarifs douaniers de l'ordre de 20 %, si je me rappelle bien, tandis que les droits à l'importation au Canada sont d'environ 3 %.

Pourriez-vous nous parler aussi des produits comme le saumon fumé, les moules et le saumon frais? Quels sont les tarifs douaniers à l'importation au pays? Lorsqu'il est question d'une industrie — et du présent accord commercial ou de tout autre accord commercial —, il faut nous attarder non seulement aux marchés auxquels nous aurons accès, mais aussi à la concurrence à laquelle nous nous exposerons. Cela soulève des préoccupations. Donc, si cela ne vous dérange pas...

Mme Ruth Salmon: Je le ferai avec plaisir. Je n'ai pas les chiffres exacts pour chaque produit, mais je confirme que nos exportations sont assujetties à des tarifs douaniers de 11 à 25 %. Je crois comprendre que la majorité de nos concurrents ne sont pas assujettis à des tarifs à l'importation aussi élevés au Canada. Bref, selon mes conversations avec des membres qui produisent du saumon ou des moules d'élevage, je peux dire qu'ils sont désavantagés sur le plan concurrentiel.

Cela ne signifie pas que nous n'avons pas fait de percées dans le marché européen, parce que ce marché accorde une grande valeur aux produits haut de gamme ou de grande qualité et que bon nombre de nos produits correspondent à un tel débouché. Nous n'exportons pas pour l'instant de saumon frais dans l'UE, compte tenu des tarifs élevés; il est plus logique de viser les États-Unis.

Lorsque les règles du jeu seront égales, je présume que le marché européen sera plus attrayant pour une plus grande gamme de produits. Pour le moment, ce n'est pas rentable pour la majorité des produits. Ce l'est pour les produits haut de gamme, qui offrent tout de même une belle rentabilité, en dépit des tarifs élevés, mais on ne peut pas en dire autant pour la majorité des produits.

Encore une fois, tout passe par la croissance, parce que c'est difficile de chercher de nouveaux marchés, lorsqu'on n'a pas l'impression que notre industrie et notre production connaîtront une croissance.

● (1555)

M. Robert Chisholm: D'accord.

J'aimerais brièvement prendre l'exemple des moules de l'Île-du-Prince-Édouard. Avez-vous eu vent de préoccupations des gens de cette industrie au sujet de l'AECG et de la concurrence potentielle? Connaissez-vous précisément les tarifs douaniers auxquels sont assujetties les moules?

Mme Ruth Salmon: Je ne connais pas précisément les tarifs douaniers pour les moules. Ils se trouvent entre 11 et 25 %, mais je peux vous trouver la réponse.

Je sais qu'un petit nombre de mytiliculteurs à l'Île-du-Prince-Édouard font des moules emballées sous vide. Lorsque les tarifs douaniers seront réduits, ils prévoient que ce sera un créneau considérable.

M. Robert Chisholm: Ils seront prêts à en tirer profit.

Mme Ruth Salmon: Tout le monde est sur le bloc de départ et est enthousiasmé par ce que l'avenir nous réserve.

M. Robert Chisholm: Merci.

Mme Ruth Salmon: Pour revenir à votre première question, nous sommes toujours ravis de discuter de l'industrie. Nous sommes également toujours ouverts à tenir une telle discussion. Nous serions donc...

M. Robert Chisholm: Oui. J'en suis persuadé. Je vous remercie. Je voulais souligner le point, parce que je savais que vous sauteriez sur l'occasion d'en discuter.

Mme Ruth Salmon: Absolument.

M. Robert Chisholm: D'autres députés aborderont peut-être la question.

Mme Ruth Salmon: Nous avons fait l'objet d'un grand nombre d'études, mais nous serions ravis de participer à d'autres travaux.

M. Robert Chisholm: Oui. Merci beaucoup.

Je cède la parole à mon collègue.

Le président: Monsieur Cleary.

M. Ryan Cleary (St. John's-Sud—Mount Pearl, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci, madame Salmon. Merci également de votre exposé. Quelques éléments m'ont frappé dans votre exposé. Tout d'abord, vous avez dit que les produits canadiens ne représentent que 0,2 % de la production aquacole mondiale, ce qui est intéressant, et que les entreprises voudront évidemment profiter de l'accord de libre-échange Canada-UE pour prendre de l'expansion. La réduction des tarifs douaniers est considérée comme une excellente chose pour nos marchés des produits de la mer, et l'expansion de notre industrie est garantie.

Ensuite, un élément de votre exposé a piqué mon intérêt; vous avez dit que le principal défi avec lequel l'industrie aquacole canadienne était aux prises est une gamme de règlements complexes qui restreignent la croissance et limitent les investissements. Certains diront que nos règles en matière d'aquaculture ne sont pas assez strictes, mais j'arrive à ma question.

Des médias locaux de ma province de Terre-Neuve-et-Labrador ont rapporté il y a quelques mois que 33 millions de dollars avaient été versés en compensation à Gray Aquaculture à la suite de cinq éclosions d'anémie infectieuse du saumon sur la côte Sud de la province. Je répète qu'on parle ici de 33 millions de dollars. La ministre des Pêches et des Océans a affirmé que Gray Aquaculture avait besoin d'être largement dédommagée pour inciter les exploitants à faire rapport des éclosions de maladies dans les eaux.

Selon moi, si c'est vrai, cela prouve hors de tout doute la présence de lacunes dans les règlements fédéraux.

Voici ma question. Que pensez-vous des règlements canadiens en matière d'aquaculture dans des parcs en filet? Comment le VAIS et l'abattage influent-ils sur le commerce avec l'UE? On ne peut pas efficacement faire du commerce si l'on ne dispose pas d'un produit fiable et stable, n'est-ce pas?

Mme Ruth Salmon: Oh, absolument. La santé des poissons est un enjeu mondial. Le VAIS n'est pas un problème canadien. La santé des poissons, à l'instar de tout autre produit agricole, touche également aux questions de santé publique.

Je dirais que nous avons un très bon système de détection précoce qui nous permet d'atténuer la propagation. L'ACIA travaille étroitement avec notre industrie à cet égard. Personne ne veut avoir un problème relatif à la santé des poissons ou une éclosion, mais je crois que le gouvernement dispose de mesures de contrôle en vue de s'en occuper rapidement.

● (1600)

M. Ryan Cleary: Si nous devions procéder à un abattage massif à Terre-Neuve-et-Labrador et ailleurs dans les provinces des Maritimes et que le gouvernement devait verser des millions de dollars en compensation, je ne peux pas dire que cela influerait sur la qualité du produit, parce que le saumon de l'Atlantique et l'omble chevalier sont fantastiques, mais cela risque de nuire à l'image ou à la réputation du produit.

Selon vous, notre capacité de tirer avantage de l'accord de libre-échange Canada-UE et de ce marché incroyable sera-t-elle mise en péril en raison des poissons malades, de l'abattage de poissons, des échappées et de la publicité négative autour de l'industrie?

Mme Ruth Salmon: Vous devez vous rendre compte qu'il s'agit d'une industrie mondiale. Comme nous sommes ici, nous croyons que notre industrie est la seule à avoir des problèmes, alors qu'en vérité, la santé des poissons est aussi problématique dans d'autres pays. Par exemple, les échappées ont diminué partout dans le monde. L'industrie n'existe pas depuis si longtemps; elle n'a que 35 ans. Nous avons parcouru beaucoup de chemin depuis le début quant au choix des emplacements pour les élevages et à la façon de faire les choses dans une optique de durabilité. Le ministère des Pêches et des Océans s'est occupé de l'aspect scientifique. Il nous est maintenant possible de nous inscrire parmi les meilleurs au monde, car nos produits sont de grande qualité et nos pratiques sont responsables.

De tels incidents sont regrettables, mais notre réputation de producteurs est excellente. Nous allons participer au salon international des produits de la mer, qui se tiendra en mars, à Boston. Notre problème sera notre incapacité de répondre à la demande. Nos clients comprennent cette réalité. Les gens de l'industrie savent qu'il y a encore des problèmes à régler, des choses à améliorer. Et nous y travaillons. C'est une industrie qui s'améliore continuellement.

Si l'on pense à la situation dans laquelle se trouvait l'industrie il y a 10 ans, on constate des progrès remarquables. Toutes les entreprises canadiennes d'élevage de saumon sont maintenant certifiées aux termes d'un audit tierce partie. Nous ne nous contentons pas d'observer les règlements sévères émanant du gouvernement; nous faisons également l'objet de vérifications en fonction de normes établies par un tiers.

Je comprends votre préoccupation, et nous continuerons de faire de la recherche sur les problèmes relatifs à la santé des poissons. Mais, oui, la bonne réputation de nos produits en a souffert.

M. Ryan Cleary: Merci.

Le président: Merci, madame Salmon.

Madame Davidson.

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Weston, alors je vous saurais gré de me faire signe quand j'arriverai à la moitié des 10 minutes dont je dispose.

Madame Salmon, quel plaisir de vous revoir ici, au comité. Notre première rencontre remonte probablement à l'étude de deux ans que le comité a faite sur l'industrie aquacole.

Mme Ruth Salmon: C'est exact.

Mme Patricia Davidson: L'étude que nous avons réalisée à ce sujet était pas mal approfondie.

Mme Ruth Salmon: Je n'en doute pas.

Mme Patricia Davidson: Je suis vraiment ravie de vous revoir ici.

Dans votre exposé — et c'est probablement quelque chose que vous avez répété au Comité de l'agriculture —, vous avez indiqué que l'industrie canadienne de l'aquaculture emploie plus de 14 000 personnes. Quand nous avons fait notre étude, nous avons souligné à maintes reprises que ces emplois étaient surtout dans les collectivités rurales et côtières et nous avons parlé de l'impact que l'industrie pouvait avoir sur ces collectivités. Or, vous affirmez aujourd'hui qu'avec une poussée de la production, ce nombre pourrait tripler d'ici 15 ans.

Mme Ruth Salmon: Oui.

Mme Patricia Davidson: Pouvez-vous nous expliquer succinctement comment vous avez fait ce calcul? Vos chiffres tiennent-ils compte des répercussions de l'Accord économique et commercial global?

J'aimerais aussi vous entendre sur la façon dont le Canada a vu sa part du marché fondre de 40 % depuis 10 ans. Je trouve curieux que nous puissions faire des progrès si rapides, mais perdre autant. Et croyez-vous que l'Accord économique et commercial global aura des effets énormes sur notre part du marché international?

● (1605)

Mme Ruth Salmon: Tout d'abord, les prévisions de croissance peuvent sembler ambitieuses. Or, le type de croissance dont il est question est une croissance mesurée, et elle est en partie attribuable aux activités de mise en marché. Il ne serait pas sage de croître de façon démesurée et d'inonder le marché de produits. Il est important qu'une nouvelle croissance au Canada se fasse selon une approche mesurée, étape par étape. En outre, nous avons tenu compte de certains des emplois qui découleront de l'effet multiplicateur des retombées pour nos fournisseurs. Nos calculs se basent sur l'étude réalisée pour Pêches et Océans — c'était par le cabinet d'experts-conseils Gardner Pinfold, je crois — il y a quelques années. Selon l'effet multiplicateur proposé dans cette étude, chaque emploi dans l'élevage des produits de la mer permettrait de créer deux emplois et demi dans des domaines connexes. Nos prévisions sont essentiellement fondées sur certains travaux préliminaires effectués par Gardner Pinfold. Encore une fois, je crois qu'il est important de souligner que nous prévoyons une croissance pour l'industrie, car la moyenne nationale ne bouge pas depuis 13 ans, et ce, même si l'on tient compte de la croissance qu'a connue Terre-Neuve. C'est cette stagnation qui explique la diminution de 40 % de la part du marché, puisque tous les autres pays ont connu une croissance annuelle de 6 à 7 %. La courbe va comme ça, et nous faisons du surplace. La différence est ce 40 %. Nous avons connu un essor rapide dans les années 1980 et au début des années 1990, mais il ne s'est rien passé depuis. Voilà la véritable raison de ces écarts: les autres pays continuent de croître malgré tous leurs problèmes. Ils y arrivent en dépit des embûches, en dépit des questions qui persistent et sur lesquelles nous travaillons. Eux, ils y arrivent, mais pas nous.

Est-ce que cela répond à votre question? Y a-t-il autre chose que vous avez demandé vers la fin?

Mme Patricia Davidson: Non. Je crois que vous avez tiré cette affaire au clair.

Pour continuer dans la même veine, beaucoup voient comme une réussite de taille le fait d'avoir conclu un accord avec l'Union européenne avant les États-Unis. Entendez-vous le même son de cloche dans le secteur de l'aquaculture?

Mme Ruth Salmon: Encore une fois, c'est une question de croissance. L'accord provoquera un certain réaménagement des marchés, car le marché européen deviendra très attirant. Par exemple, la majorité de nos produits sont écoulés aux États-Unis et au Canada. De toute évidence, l'Amérique du Nord est notre marché principal, car nous pouvons y acheminer des produits frais en un court laps de temps, ce qui nous donne un avantage concurrentiel par rapport à d'autres pays, comme le Chili.

Cependant, aucune entreprise ne veut mettre tous ses oeufs dans le même panier, alors nombre d'entre elles ont investi dans d'autres marchés. Elles envoient leurs produits en Asie, en Europe et même en Australie, en Russie et au Brésil. Avec l'Accord économique et commercial global, nous assisterons à une réorientation vers l'Union européenne, puisque ce marché deviendra plus attrayant. N'empêche qu'il s'agit d'une réorientation plutôt que d'une croissance ou d'une possibilité réelle de tabler sur cette ouverture de façon significative. Nous assisterons à un réaménagement du mobilier, mais il faudra développer l'industrie si nous tenons à ce qu'il y ait des changements importants.

Mme Patricia Davidson: Je crois que j'ai terminé.

Merci.

Le président: Monsieur Weston.

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Cinq minutes.

M. John Weston: Merci.

Merci d'être venue, madame Salmon.

Mon collègue, Ryan Cleary, a dit tout à l'heure que les règlements ne sont pas assez sévères, mais j'ai récemment lu dans un article du *Vancouver Sun*, signé par Peter O'Neil, qu'une porte-parole de Pêches et Océans, Mme Melanie Carkner, affirmait que les règlements canadiens étaient parmi les plus sévères au monde. J'aimerais avoir votre opinion sur ces deux points de vue.

Mme Ruth Salmon: Je pense que nous avons effectivement des opposants qui croient que les règlements ne seront jamais assez sévères. Mais si l'on regarde la nature de l'industrie — l'ampleur des exigences, le degré de surveillance, les exigences en matière redditionnelle —, et si l'on compare les résultats des examens internes avec ce qui se fait dans d'autres pays, nous sommes assurément au sommet. Je ne dis pas que leurs cadres de réglementation ne tiennent pas la route, mais je peux affirmer qu'au chapitre des exigences, le Canada figure bel et bien en tête de liste. Nos opposants pensent probablement que ce ne sera jamais assez, mais à voir tout ce que l'on demande aux entreprises et toutes les normes qu'elles doivent respecter... et je crois que cela se reflète dans le grand nombre d'entreprises qui sont maintenant certifiée par une tierce partie, ce qui signifie qu'elles se sont conformées aux normes du gouvernement et qu'elles sont allées au-delà des attentes.

● (1610)

Le président: D'accord, madame Salmon.

Monsieur Chisholm, vous vouliez évoquer le Règlement?

M. Robert Chisholm: Oui.

Monsieur le président, je voulais simplement expliquer que les propos de M. Cleary au sujet des règlements — il n'a fait que soulever une question — ne devraient pas être interprétés comme un signe que lui ou les membres de son parti sont des opposants de l'industrie. Il s'agissait tout simplement d'une question posée à notre témoin pour expliquer un problème qui s'est produit à Terre-Neuve et pour savoir si ce problème indiquait peut-être un manque de rigueur de l'industrie.

Je ne voudrais pas que les gens qui nous regardent ou qui liront ceci ultérieurement aient l'impression que le gouvernement est du côté de l'industrie et que l'opposition est contre elle. La chose n'a pas du tout été présentée dans ces termes, et la question n'allait pas dans ce sens.

Le président: Merci, monsieur Chisholm.

En fait, il ne s'agit pas d'un recours au Règlement. Je dirais plutôt que c'est un point d'éclaircissement ou de débat.

Quoi qu'il en soit, merci.

M. John Weston: De toute manière, je suis heureux que nous en ayons parlé.

Monsieur le président, pouvez-vous m'avertir quand il ne me restera que deux minutes?

Le président: Oui.

M. John Weston: Madame Salmon, vous avez aussi parlé des limites de la capacité de production. Vous avez dit la même chose au Comité de l'agriculture. Vous avez parlé des oeufs d'esturgeon, par exemple. Je crois que vous faisiez allusion à l'entreprise Northern Divine, qui est basée dans la région de la Sunshine Coast, dans la circonscription que je représente.

Mme Ruth Salmon: C'est exact.

M. John Weston: Vous avez dit que l'entreprise avait vu une réduction marquée des tarifs douaniers, qui sont passés de 20 à 4 %.

Quel que soit le producteur auquel vous pourriez penser, où se produira, selon vous, la réorientation nécessaire pour répondre à la demande des nouveaux marchés que l'Accord économique et commercial global permettra d'ouvrir dans la zone euro?

Mme Ruth Salmon: Encore une fois, il est difficile de savoir quelles décisions les entreprises prendront quant à la mise en marché de leurs produits. Mais, en particulier pour celles qui sont déjà sur le marché de l'Union européenne — et c'est le cas de Northern Divine —, il serait dans leur intérêt de développer encore plus ces marchés, parce que... S'il s'agit déjà d'un commerce profitable, il le sera encore plus lorsque les tarifs douaniers de 20 % seront éliminés.

Pour ce qui est de savoir d'où les produits seront réacheminés, je ne peux l'affirmer précisément, mais comme l'Amérique du Nord est de loin notre principal marché, c'est probablement de là qu'ils proviendront.

M. John Weston: Merci.

Je me demande, étant donné l'amorçage — ou, du moins, la reprise — de l'examen des nouveaux permis d'aquaculture... Et, soit dit en passant, je presse le pas pour ajouter que l'examen qui est repris concerne une installation située à l'extérieur de l'archipel des îles Discovery, ce qui est conforme à la recommandation de l'enquête Cohen. Envisagez-vous une augmentation de la capacité susceptible de combler les besoins de ce formidable nouveau marché négocié par notre ministre du commerce international dans le cadre des travaux du gouvernement concernant l'Accord économique et commercial global?

Mme Ruth Salmon: Tout à fait. On ne se pose plus de questions en Colombie-Britannique: oui, on pourra faire face à des modifications et accepter de nouvelles demandes, et c'est directement lié à l'ouverture de nouveaux marchés. La croissance doit toujours être arrimée au développement des marchés; les entreprises s'occuperont donc de ces deux aspects à la fois. Du coup, le marché de l'Union européenne est beaucoup plus attrayant qu'il ne l'a jamais été.

M. John Weston: L'élevage en circuit fermé faisait partie des sujets examinés dans le cadre de notre rapport sur l'aquaculture. L'une des recommandations était que le pays devrait envisager la création de centres d'excellence pour l'élevage en circuit fermé. L'enquête Cohen a aussi abordé la question. L'un des problèmes de ce type d'élevage a toujours été la viabilité commerciale.

Croyez-vous que l'ouverture des marchés européens suscitera un nouvel intérêt pour l'élevage du saumon ou d'autres produits de la mer en circuit fermé?

● (1615)

Mme Ruth Salmon: Notre industrie verra toujours cohabiter différents systèmes de production, alors je pense que la croissance peut venir de partout. Nous n'avons jamais cessé d'apporter notre soutien énergique à la poursuite des activités de recherche et développement, si bien que nous appuierons n'importe quel type de travail qui se fera pour la création de centres d'excellence. En fait, une bonne partie de notre industrie est... Le tiers de la vie d'un saumon est passé en circuit fermé, dans une écloserie; notre savoir-faire en la matière est donc déjà considérable, et tout nouveau savoir-faire que l'on pourra acquérir sera aussi bénéfique pour cet aspect de l'industrie. Dans son état actuel, l'industrie a le potentiel voulu pour se développer de façon durable et responsable, tout en comptant sur d'autres domaines, comme l'élevage en circuit fermé. Alors je crois que les deux avenues peuvent être envisagées.

M. John Weston: J'ai d'autres questions, mais le président m'indique que mon temps est écoulé. Alors, encore une fois, merci d'être là.

Le président: Merci, monsieur Weston.

Monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Salmon, nous sommes heureux de vous revoir devant le comité.

Mme Ruth Salmon: Je suis heureuse d'être ici.

L'hon. Lawrence MacAulay: Tout le plaisir est pour nous. L'industrie de la moule de l'Île-du-Prince-Édouard a-t-elle changé suffisamment pour répondre aux exigences de la demande prévue? La raison pour laquelle je pose la question, c'est avant tout parce que, selon moi, le prix de la moule bleue n'est toujours pas approprié. Avez-vous des recommandations à nous donner au sujet des mesures que le gouvernement ou l'industrie pourrait prendre pour obtenir le meilleur prix possible?

Je veux vous entendre là-dessus, mais, en réalité, je sais que vous vous en allez au salon international des produits de la mer de Boston et que vous n'avez plus de poisson à vendre.

Mme Ruth Salmon: C'est exact.

L'hon. Lawrence MacAulay: Nous n'obtenons pas le juste prix pour le poisson que nous vendons. C'est un problème qui nous concerne tous. Je sais que ce n'est pas de votre ressort, mais la question du homard est préoccupante. Quand on sait que le homard s'écoule pour trois fois rien, c'est une situation navrante. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

Mme Ruth Salmon: Vous avez absolument raison de dire que le prix payé à l'éleveur, et même au détaillant, n'a pas beaucoup changé en ce qui concerne les moules. C'est un produit formidable pour son prix. Sa valeur est énorme, alors je suis d'accord avec vous: le prix devrait être relevé.

L'hon. Lawrence MacAulay: Puis-je ajouter une observation? La moule bleue se retrouve en Amérique du Sud et partout en Europe, et les gens là-bas arrivent à écouler toute la production. Que faudra-t-il faire pour accéder à ces marchés?

Mme Ruth Salmon: Il faudrait tout d'abord que l'ensemble de l'industrie soit d'accord sur certaines choses.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je suis agriculteur.

Mme Ruth Salmon: On ne peut pas avoir un producteur qui augmente ses prix sans l'appui des autres. Il faut que les membres de l'industrie collaborent et fassent preuve de coopération, en s'entendant sur la marche à suivre. Ce n'est pas encore fait. La demande est forte, et je suis d'accord que l'industrie se porterait mieux si les prix augmentaient, mais il faut que tous les acteurs soient d'accord et c'est cela le défi.

L'hon. Lawrence MacAulay: Êtes-vous en train de me dire qu'en fait, le prix de vente est le prix le plus bas. C'est bien cela?

Mme Ruth Salmon: C'est malheureux, mais c'est ce qui arrive.

L'hon. Lawrence MacAulay: C'est bien regrettable, et j'ignore quelles sont les recommandations, mais, à titre d'exemple, je peux vous dire que j'ai eu l'occasion de visiter un grand salon de produits de la mer à Shanghai et j'ai mis un temps fou à trouver un homard canadien caché à un mètre de profondeur dans un congélateur... je sais qu'il y en a qui disent que ce n'est pas le gouvernement fédéral, ce n'est pas ci, ce n'est pas cela, mais nous devons trouver une façon de mieux promouvoir nos produits et d'obtenir un prix juste.

J'avoue que ma question est peut-être un peu injuste, mais je vous la poserai quand même. Quelle est la production aquacole actuelle à l'échelle mondiale?

Mme Ruth Salmon: À l'échelle mondiale? Je l'ignore.

L'hon. Lawrence MacAulay: D'accord. Vous nous affirmez cependant que d'ici 2030 il nous faudra augmenter la production mondiale de 50 millions de tonnes.

Mme Ruth Salmon: C'est exact.

L'hon. Lawrence MacAulay: Si une telle hausse était projetée pour le secteur de l'automobile, quelles en seraient les retombées ici au pays?

Mme Ruth Salmon: Votre question est intéressante.

L'hon. Lawrence MacAulay: La question reste entière, je le comprends bien, et c'est navrant, car le gouvernement n'arrive pas à cibler le secteur des pêches, mais lorsqu'il s'agit d'autres...

Mme Ruth Salmon: Il s'agit d'une occasion en or pour l'aquaculture. Malheureusement, nous savons déjà que les captures de la pêche sauvage n'augmenteront pas, qu'elles resteront les mêmes tout au mieux.

● (1620)

L'hon. Lawrence MacAulay: C'est exact.

Mme Ruth Salmon: Nous avons donc cette occasion en or de nous tailler une plus grande place et du coup fournir un produit de grande qualité très sain. Je crois que cette demande à venir nous offrira de belles possibilités.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je vois également qu'on a levé le moratoire visant les élevages aquacoles de la Colombie-Britannique. Quelle en sera l'incidence? Avez-vous déjà répondu à cette question?

Mme Ruth Salmon: Non, c'est une bonne question. Cette démarche nous sera salutaire, car il n'y a eu aucune croissance en Colombie-Britannique, alors que cette province a beaucoup de potentiel pour ce qui est des mollusques, des crustacés et des poissons à nageoires. Il s'agit d'un retour à la normale pour les entreprises qui pourront demander des modifications afin d'obtenir une meilleure efficacité, apporter des changements et chercher de nouveaux sites.

Dans certains cas, certains des nouveaux sites auront une incidence moindre sur l'environnement que les sites actuels.

L'hon. Lawrence MacAulay: Pouvez-vous nous en parler un peu plus? Faudra t-il s'éloigner de la côte? On s'inquiète d'une perte éventuelle d'emplois lorsqu'il y a des quotas.

Mme Ruth Salmon: Je peux vous fournir quelques exemples, car nous en savons beaucoup plus maintenant que nous ne le savions dans les années 1980 en ce qui concerne les facteurs qui définissent un bon site, mais nous ne pouvions pas apporter de changements... Dans certains cas, nous pouvons désormais apporter des changements qui seront respectueux de l'environnement. Il a fallu que le gouvernement accepte des modifications, ce qu'il a fait, et nous allons voir des changements positifs. Il y aura non seulement de la croissance, mais également des bienfaits pour l'environnement.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci.

Comme Mme Davidson l'a indiqué, nous avons recueilli beaucoup de renseignements au cours des deux dernières années et bon nombre de personnes sont venues témoigner devant le comité sur l'élevage en circuit fermé et en parcs ouverts. Je vais vous demander de nous parler un peu plus des coûts associés à la production en circuit fermé. Croyez-vous que ce secteur va connaître beaucoup de croissance?

Mme Ruth Salmon: Pour l'instant, ce ne serait pas viable. Si nous voulons accroître la production afin d'alimenter de nouveaux marchés et aider le Canada à faire grossir sa part du marché, il ne faudra pas miser sur cette méthode pour obtenir des résultats immédiats. Il reste beaucoup de travail à faire dans ce domaine, comme votre collègue l'a dit plus tôt. Il faut d'abord effectuer le travail nécessaire et poursuivre notre recherche, et ensuite nous pourrons aller de l'avant.

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous croyez que le gouvernement du Canada devrait exiger l'utilisation des meilleures technologies possible pour l'élevage en circuit fermé.

Mme Ruth Salmon: Tout à fait, mais je crois également qu'il existe des possibilités liées à nos méthodes aquacoles traditionnelles existantes que nous n'avons pas encore exploitées, des méthodes qui sont durables et responsables, qui nous permettront d'avancer rapidement pour rattraper le retard, sans pour autant abandonner la recherche sur d'autres technologies et les efforts continus dans ce domaine. Au chapitre de la technologie, nous avons bien sûr amélioré les systèmes aquacoles et les technologies associées à l'équipement de surveillance. La technologie progresse sans cesse et il faut que ce soit le cas pour l'élevage en circuit fermé également.

M. John Weston: J'aimerais obtenir une clarification, monsieur le président.

Ai-je bien compris la question, c'est-à-dire qu'il revient au gouvernement du Canada de s'assurer que le secteur dispose de la meilleure technologie? C'était bien la question?

Le président: Monsieur MacAulay, je vous prie de nous éclairer.

L'hon. Lawrence MacAulay: J'ai indiqué que tous les gouvernements devaient participer aux efforts de promotion, de commercialisation et d'amélioration de la technologie. J'ai également dit que tous les gouvernements sont coupables dans le cas des pêches. J'ai fourni un exemple d'une autre industrie...

Le président: Veuillez continuer de poser vos questions, monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci, monsieur le président.

Je ne veux pas critiquer qui que ce soit, mais je constate bien qu'il y a un problème pour ce qui est des pêches. Quelle que soit la conjoncture, il y a toujours un problème. Madame Salmon, vous êtes bien d'accord que 50 millions de tonnes par année dans 15 ans représentent certainement une occasion en or pour le secteur des pêches, et ce sera vos associations, des aquaculteurs comme vous, que ce soit des élevages à circuit fermé ou à parcs ouverts, qui devront assurer la production, car la nature ne pourra pas.

Mme Ruth Salmon: Je suis tout à fait d'accord pour dire que la sécurité alimentaire est un enjeu clé. Nous devons collaborer avec le gouvernement pour mettre au point cette réforme réglementaire et législative. L'industrie a les fonds nécessaires pour investir, et elle investira dans les nouvelles technologies. Par conséquent, pour répondre à votre question quant à savoir s'il s'agit de la responsabilité du gouvernement, je dirais que, en tant que partenaires, nous la partageons. Toutefois, l'industrie ne demande pas au gouvernement de lui donner de l'argent. Ce sont les parties concernées de l'industrie qui investiront dans la nouvelle technologie, et qui le font, quand il s'agit d'une technologie qui améliorera leur rendement de leurs activités. Nous ne sollicitons donc pas la charité; nous demandons d'établir un partenariat en vue de mettre en place un cadre réglementaire qui soit sûr et qui nous donne des certitudes sur le plan des affaires. Il y a de l'argent à investir, mais il va ailleurs.

J'aimerais simplement ajouter que nos membres salmoniculteurs d'un bout à l'autre du Canada nous ont dit que le Canada attire seulement 7 % de tout ce qui est investi à l'échelle mondiale pour l'élevage du saumon, alors qu'il devrait en attirer de 20 à 25 %. Par conséquent, l'argent est disponible pour les pays propices à la croissance de l'industrie.

● (1625)

L'hon. Lawrence MacAulay: Je suis parfaitement d'accord avec vous, et je ne critique certainement aucun gouvernement. Je ne fais qu'encourager... et indiquer que, compte tenu de la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, je ne crois pas que beaucoup de gouvernements aient fait ce qu'ils auraient dû faire. Voici l'occasion d'attirer beaucoup de nouveaux fonds au pays. Maintenant, c'est aux gouvernements à décider s'ils veulent investir dans la production de ce genre.

En ce qui concerne l'écocertification, je ne peux m'empêcher de penser à ce qui est arrivé à l'industrie de la chasse au phoque. Ce n'était pas la faute de l'industrie; nous avons probablement une des industries les plus dénuées de cruauté dans le monde. Pourtant, nos détracteurs ont réussi à faire croire au monde que ce n'était pas le cas.

Compte tenu de ce qui se passe au pays, pensez-vous que les poux de poisson deviendront un problème au pays? En ce qui concerne l'écocertification, qu'est-ce qui pourrait poser problème?

Nous voulons procéder de la bonne manière. Nous voulons obtenir une part importante de cet argent.

Mme Ruth Salmon: Je partage votre avis. Cela nous ramène à la réponse que j'ai donnée tout à l'heure. Quel que soit le type d'élevage, il y aura toujours des problèmes, notamment sur le plan de la santé des animaux et de la lutte antiparasitaire. Dans l'ensemble, l'industrie est confrontée à des défis sur tous ces fronts, mais fait des progrès. Oui, nous sommes aux prises avec le problème des poux de poisson, tout comme le sont les autres pays. Ils font de la recherche, et nous en faisons aussi.

À mon avis, ces choses n'auront pas de répercussions sur notre écocertification. En fait, notre façon d'exploiter et de gérer nos fermes est de toute première qualité. Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas de problèmes. Si un poisson est malade, nous devons le traiter. Mais tout est assujetti à une réglementation stricte et à des audits de tiers.

Par conséquent, nous savons que la certification ne posera pas problème.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup. J'ai terminé.

Le président: Merci beaucoup, monsieur MacAulay.

Monsieur Sopuck.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Merci.

Avant de commencer, j'aimerais faire une remarque au sujet de l'intervention de M. Chisolm. Je soulignerais que, compte tenu des questions négatives et agressives qu'il a posées à Mme Salmon concernant son industrie, il est tout à fait naturel que certains d'entre nous sont arrivés à la conclusion que l'aquaculture en parcs en filet tombera dans la même catégorie que toutes les autres industries rurales basées sur les ressources naturelles que le NPD aimerait voir péricliter.

Madame Salmon, pourriez-vous nous dire plus précisément dans quel sens vous aimeriez que la réglementation soit plus rationnelle et plus efficace? Pourriez-vous nous dire quels changements précis vous aimeriez y voir apportés?

Mme Ruth Salmon: Je pense vous avoir dit que nous avons lancé une stratégie nationale et que nous travaillons en étroite collaboration avec le MPO et Agriculture et de Agroalimentaire Canada pour déterminer quelles réformes sont nécessaires. Nous avons élaboré un document de politique que nous avons présenté au MPO en novembre. Nous soulignons tous les éléments qui, selon nous, devraient être modifiés, et les représentants du MPO sont du même avis que nous. Je pense que nous progressons bien sur le plan de l'alignement de nos exigences sur leur plan de travail — notamment certaines politiques et certains règlements qui doivent être peaufinés ou fignolés. Je pourrais vous envoyer le document.

● (1630)

M. Robert Sopuck: Pourriez-vous me donner des exemples précis, seulement quelques-uns? Est-il question de l'emplacement des installations ou d'une rotation de celles-ci? De quoi parlons-nous?

Mme Ruth Salmon: Ce qui me vient immédiatement à l'esprit, c'est que les conditions de bail et d'obtention d'un permis doivent être peaufinées. Nous estimons qu'elles devraient être les mêmes d'une région à l'autre au pays. Dans certaines provinces, un permis peut être valide pendant jusqu'à 20 ans, tandis que dans d'autres, il s'agit d'un permis annuel. Voilà le genre de choses que le MPO est disposé à examiner, à mon avis. En ce moment, nous étudions le Règlement sur les activités liées à l'aquaculture. Cela va permettre aux entreprises d'utiliser certaines substances, moyennant leur approbation. Cela n'a pas été le cas.

Il est question de beaucoup d'éléments, et je serais ravie de vous faire part du document pour que vous en preniez connaissance. Toutefois, je suis heureuse de rapporter que le MPO coopère bien sur ce plan.

M. Robert Sopuck: Je suis heureux d'entendre cela. Trop souvent les industries réclament des règlements rationnels et efficients sans donner de précisions, alors je suis content que vous ayez fait des suggestions précises.

Vous avez parlé du potentiel des investissements étrangers. Pourriez-vous élaborer davantage à ce sujet? Est-ce que des sociétés aquacoles multinationales aimeraient investir au Canada, mais sont présentement empêchées de le faire?

Mme Ruth Salmon: C'est une bonne question. L'année dernière, plus de 500 millions de dollars ont été investis dans l'aquaculture du saumon à l'échelle mondiale. La plupart de nos entreprises en Colombie-Britannique appartiennent à des multinationales. Celles-ci investissent également en Norvège, au Chili et en Écosse. Même les entreprises canadiennes de la côte Est investissent ailleurs qu'au Canada. Quand nous avons fait le total, seulement 7 % de ce montant revient au Canada, ce qui correspond seulement à assez d'argent pour assurer l'entretien — comme allumer les lumières et des choses de ce genre. Ce ne sont pas des fonds destinés à de nouveaux investissements de capitaux.

Les dirigeants de ces multinationales veulent investir là où il y a des possibilités de croissance. Le Canada ne répond pas à ce critère alors ils n'investissent pas ici. Il y a de l'argent à investir. Si nous offrions le climat et les certitudes favorables, nous attirerions des investissements.

M. Robert Sopuck: En ce qui concerne les facteurs environnementaux relatifs à l'aquaculture... Un aspect positif — et je pense que la plupart des facteurs environnementaux relatifs à l'aquaculture sont positifs —, c'est que, du fait que le saumon de l'Atlantique soit le principal poisson à être élevé dans des installations utilisant des parcs en filet, nous ne serons plus obligés de pêcher du saumon sauvage de l'Atlantique. Est-ce exact?

Mme Ruth Salmon: Oui. Absolument.

Notre industrie ne mine pas les stocks de poissons sauvages, ce qui est un facteur important. Nous savons que c'est l'aquaculture qui va répondre à cette demande croissante; nous pouvons le faire, et nous pouvons le faire de façon durable. C'est très important.

M. Robert Sopuck: En fait, pour moi, il s'agit du principal avantage de l'aquaculture.

En ce qui concerne l'aquaculture en eau douce — il se trouve que je viens du Manitoba, et les prairies ont un potentiel non exploité. Par exemple, il y a l'installation dont vous avez entendu parler, dans le lac Diefenbaker. Pourriez-vous nous parler brièvement des possibilités de croissance de l'aquaculture en eau douce dans les régions intérieures au pays?

Mme Ruth Salmon: Elles sont immenses. Nous ne nous sommes jamais même penchés sur cette question étant donné que nous axons nos efforts sur le fait de poser les bases pour les produits existants. Quand nous parlons des possibilités en matière d'aquaculture, il n'est pas seulement question des deux régions côtières. Des possibilités existent dans toutes les provinces; des lacs de toutes sortes peuvent servir à l'aquaculture, et beaucoup d'installations terrestres pourraient bonifier des exploitations agricoles.

M. Robert Sopuck: Quelles espèces de poisson pourraient être élevées en eau douce? Quelles sont les possibilités en matière d'aquaculture en eau douce?

Mme Ruth Salmon: Parmi les espèces évidentes, il y a la truite arc-en-ciel et l'omble chevalier — et même des espèces que nous n'avons jamais encore élevées au Canada, notamment le tilapia, que nous... À mon avis, on pourrait même voir de nouvelles espèces, si nous avions l'énergie nécessaire pour commencer à nous diversifier et à élever de nouvelles espèces.

● (1635)

M. Robert Sopuck: Dans une des réponses que vous avez données à M. MacAuley, je pense que je vous ai entendu dire qu'il existe des technologies dont nous n'avons pas encore tiré parti dans notre industrie aquacole. Ai-je bien entendu?

Mme Ruth Salmon: Je ne suis pas certaine d'avoir dit que nous n'en avons pas tiré parti. Ce que je voulais dire, c'est que l'industrie serait la première à tirer parti d'une technologie si celle-ci était appropriée et si c'était la bonne chose à faire. Quand on regarde tous les changements technologiques — qu'il s'agisse des systèmes sur les fermes, notamment des systèmes de contrôle et des systèmes d'essais environnementaux, ou de la solidité des parcs —, beaucoup de technologies pourraient être utilisées rapidement dans l'industrie. Celle-ci se renseignera, et si c'est la bonne chose à faire, elle s'en servira. Je suis certaine que de nouvelles technologies seront mises au point, mais le Canada est un chef de file dans ce domaine aussi.

M. Robert Sopuck: Mon collègue, M. Weston, a parlé de la recommandation d'un de nos rapports concernant la création d'un centre d'excellence en matière d'aquaculture. Est-ce que l'industrie appuierait une telle initiative? Je ne veux pas vous mettre sur la sellette, mais est-ce qu'elle offrirait également un appui financier?

Mme Ruth Salmon: Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question avant d'avoir vraiment vu la proposition, mais, en général, l'industrie appuie la recherche et le développement, et elle investit dans ce domaine. Par conséquent, oui, cela pourrait se produire.

M. Robert Sopuck: Pourriez-vous parler de là où nous en sommes au Canada sur le plan de la recherche sur l'aquaculture? Dans nos universités, avons-nous des chercheurs spécialisés dans le domaine, et sur quoi portent leurs recherches?

Mme Ruth Salmon: Oui, nous en avons; il y en a même plusieurs. L'Université de Dalhousie vient d'annoncer la création d'une chaire d'aquaculture durable, qui est financée, en partie, par l'industrie. Alors oui, certaines de nos universités font des recherches dans le domaine. Bien sûr, le MPO en fait aussi.

Je dirais qu'on fait moins de recherches pratiques et axées sur la production; la plupart des recherches sont davantage axées sur la réglementation. Pas que je veuille minimiser l'importance de ce travail, mais à mon avis, contrairement à certains de nos concurrents, nous ne finançons plus la recherche axée sur la production.

M. Robert Sopuck: Je suis d'accord avec vous étant donné qu'une grande partie de ce que font les écoles d'agriculture dans les universités concerne la production.

Dans quel pays fait-on les meilleures recherches sur la production, et sur quoi les chercheurs mettent-ils l'accent?

Mme Ruth Salmon: En fait, le Canada fait d'excellentes recherches, même dans le domaine des aliments pour poissons, en collaboration avec des centres de recherches du Chili et de la Norvège.

Il faudrait que je vous revienne sur cette question, mais nous savons ce qui se fait ailleurs. Je ne veux pas dire que nous ne faisons pas de recherches au Canada, mais seulement que nous pourrions être davantage axés sur la production.

M. Robert Sopuck: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Sopuck.

Madame Salmon, au nom du comité, je tiens à vous remercier beaucoup d'avoir comparu aujourd'hui et d'avoir pris le temps de répondre à nos questions. Nous vous en sommes reconnaissants.

Merci.

Nous allons suspendre nos travaux pendant quelques minutes, après quoi, nous procéderons à huis clos.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca